

M.A.M/151093
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

96-298 DU 18 JUIN 1996
DECRET N° /MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV.

Portant Inscription au tableau d'avance-
ment au titre de l'année 1988 de certains
Fonctionnaires des Cadres de la Catégorie
A, Hiérarchie I du Personnel Diplomatique
et Consulaire : en tête GAYAMA Pascal

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Réfonte du Statut Gé-
néral de la Fonction Publique ;
(/u le Decret n° 61/143/FP du 27 Juin 1961 portant statut commun du
Personnel Diplomatique et Consulaire ;
(/u le Decret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-
rations des Fonctionnaires ;
(/u le Decret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement
des Fonctionnaires ;
(/u le Decret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du Decret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les échelonnements
indiciaires des Fonctionnaires ;

D.G.B.

- (/u le Decret n° 95/25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier
Ministre ; Chef du Gouvernement ;
(/u le Decret n° 95/25 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Membres
du Gouvernement ;
(/u le Decret n° 95/32 du 2 Février 1995 portant organisation des in-
terins des Membres du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la sol-
de des Fonctionnaires ;
(/u le Procès-verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avance-
ment réunie à Brazzaville en date du 10 Octobre 1991 ;
(/u le Decret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 portant suspension
des effets financières à la suite d'une titularisation, d'un avancement
d'un reclassement, d'une révision de situation administrative ou de
toute autre promotion ;
(/u le Decret n° 95/28 du 27 Janvier 1995 portant nomination
des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 1506 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre
Chef du Gouvernement ;

D.G.C.F.

DECRETE

ARTICLE IER : Les Fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I du Personnel Diplomatique et Consulaire dont les noms et prénoms suivent, sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1988 comme suit :

1/- CONSEILLER DES AFFAIRES ETRANGERES

Pour le 2ème échelon : A deux (2) ans

- GAYAMA (Pascal)

O.U.A.

Pour le 4ème échelon : A deux (2) ans

- AMBARA (Georges)

MAECF

II/- SECRETAIRES DES AFFAIRES ETRANGERES

Pour le 3ème échelon : A deux (2) ans

ESSAMI KHAULLOT (Justin)

AMBACO BONNI

Pour le 4ème échelon : A deux (2) ans

- LOUKOULA (Pauline)

MAECF

Pour le 5ème échelon : A Deux (2) ans

- MENGA (Roger Julien)

AMBACO/BRUXELLES

Pour le 7ème échelon : A deux (2) ans

- NSINGOULOU (Nelson)

AMBACO/SOFIA

ARTICLE 2 : Le présent Decret sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. /

Brazzaville, le 18 Juin 1996

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Général Jacques Joachim YHOMBY OPANGO

Le Ministre du Travail, de la
Fonction Publique et de la
Sécurité Sociale,

Le Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération, Chargé de la Francophonie,

Professeur Anaclef TSOMAMBET

Destin Arsène TSATY-BOUNGO

AMPLIATIONS

PR	2	MPFE	2
PM	2	OUA ADDIS-ABEBA ..	2
CAB/MAECF ..	2	AMBACO BONNI	2
SGAEC	2	AMBACO SOFIA	2
DGFP/DGCA ..	4	AMBACO BRUXELLES ..	2
DGB	2	JORC	2
DAAF/DF	4	INTERESSES	15
SGG/BC	2	DOSSIERS	30

Le Ministre Délégué Auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget et de la Coordination des Régies,

Luc Daniel Adamo MATETA